

## Provence-Alpes-Côte d'Azur

## Cité judiciaire

### AIX-EN-PROVENCE

La réalisation de la cité judiciaire a reposé sur un montage inédit : le nouveau marché d'ingénierie (NMI) qui implique l'entreprise, le maître d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre dès le dossier PRO. Au vu de ses spécificités techniques (béton matricé coloré, voiles inclinés coulés en une seule fois, calepinage du parement, brise-soleils...), Fayat a monté une cellule de synthèse dès le début du projet pour faciliter les mises au point. Au plan social, il a cumulé plus de 12 000 heures d'insertion tandis que 88 % des travaux sous-traités sont allés à des entreprises locales.

#### Les points forts du projet :

- Le gros œuvre du projet a demandé de nombreuses mises au point techniques. Le socle du bâtiment est composé de 4 blocs en béton matricé coloré. Les voiles sont inclinés à 2 degrés sur une hauteur de 14 mètres coulés en une fois. Il a fallu au total : 32 rotations pour réaliser l'ensemble du socle le tout en assurant la sécurité des compagnons (0 accident) ainsi que la qualité attendue par l'architecte,
- La façade des niveaux supérieurs est composée de 264 brise-soleil fixes et 594 brise-soleil orientables grâce à une poignée conçue exclusivement pour le projet,
- La grande salle des pas perdus est surplombée par deux verrières séparées par une passerelle sous laquelle est suspendue une double toile tendue translucide de 325 m<sup>2</sup> répartie en 6 toiles de 50 m<sup>2</sup> culminant chacune à 9.80 m de haut,
- Montage innovant de l'opération avec un marché NMI, nouveau marché d'ingénierie : participation de l'entreprise générale à la réalisation du dossier PRO en partenariat avec la maîtrise d'Ouvrage et la maîtrise d'œuvre.

#### Les plus de l'entreprise générale :

- Une gestion complète et concertée du projet allégeant la charge du Maître d'ouvrage avec un interlocuteur unique : l'Entreprise Générale,
- La synthèse du bâtiment étant très complexe au vu de l'interaction entre les différents corps de métier. Une cellule de synthèse a été créée en interne dès le démarrage du projet pour réaliser les mises au point avec la participation de la maîtrise d'œuvre,
- Gestion des 12 377 heures d'insertions réalisées en répartissant celles-ci auprès des différentes entreprises sous-traitantes, dont 3 648 heures en statut cadre.

#### Fiche technique

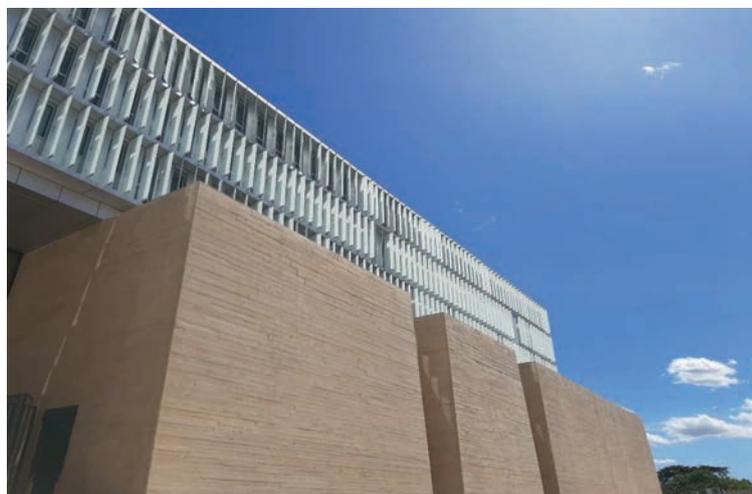
**Maître d'ouvrage :** Agence publique pour l'Immobilier de la Justice (APIJ) •

**Maître d'œuvre :** Marc Barani Architectes • **Maître d'œuvre**

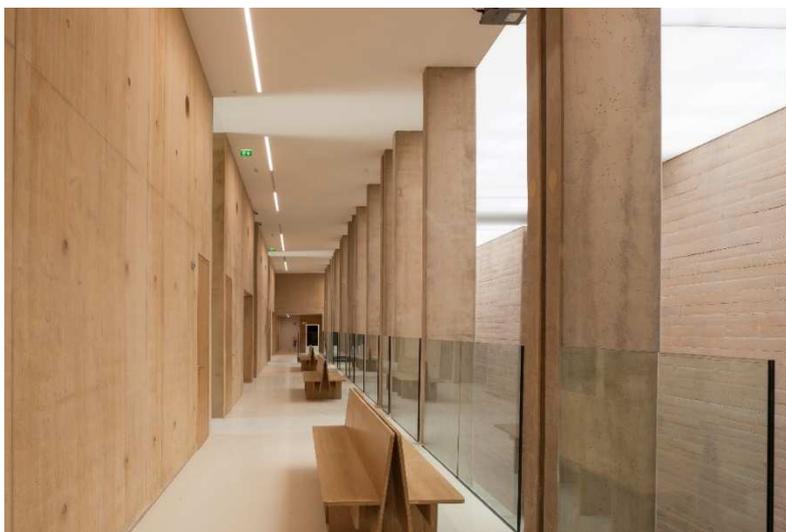
**d'exécution :** Tangram Architectes •

**Montant :** 25,8 millions d'€ •

**Livraison :** avril 2021



Architectes : Marc Barani Architectes © DR



Architectes : Marc Barani Architectes © Serge Demailly

**L'architecte**

« (...) Les échanges n'ont jamais perdu de leur qualité durant le chantier. L'équipe est restée fidèle et attentive. Rempart infranchissable des complications de chantier dont nous n'avons jamais eu connaissance. C'est donc dans un contexte serein et confortable que nous avons pu jouer notre rôle d'architecte, puisque libérés de ces petits cailloux dans la chaussette qui empêchent de voir l'essentiel. [...] En architecture, mais certainement comme dans tous les domaines, faire simple est difficile. Cela suppose beaucoup de travail, de la réflexion et une situation propice à ces deux items. C'est pourquoi il apparaît que FAYAT, à travers sa culture d'entreprise, donne à ces salariés le cadre juste qui leur permet d'accéder, et aux intervenants extérieurs en conséquence, à cette sérénité qui confine le travail à une tranche de vie dont nous garderons un souvenir heureux. »  
**Laurent Sevali Garcia** – Marc Barani Architectes

**Ce qu'ils en disent**

**Le maître d'ouvrage**

« C'est un choix de contractualiser avec une entreprise générale responsable de tous les corps d'état techniques. En effet construit en trois tranches, une ferme correspondant au PRO et à la démolition des bâtiments existants et deux tranches optionnelles consécutives avec la construction du nouveau palais de justice puis la réalisation des extérieurs en lien avec le domaine public, le nouveau marché d'ingénierie est structurellement conçu pour ce format d'entreprises plutôt qu'une solution en corps d'état séparés. (...) Bien entendu, véritable chef d'orchestre pour la réalisation des tranches optionnelles, une entreprise générale comme FAYAT BATIMENT l'a démontré tout au long de cette opération, offre à la maîtrise d'ouvrage le confort d'avoir un unique responsable du chantier. Les missions de synthèse et d'OPC en sont facilitées. (...) »

**Stéphane Gac** – Directeur de programme Agence publique pour l'Immobilier de la Justice (APIJ)



Architectes : Marc Barani Architectes © Serge Demailly

**LES NOMINÉS**

**MENTION SPÉCIALE**



Architecte : Patrick Banchélin © Yann Bouvier

**Travaux du Midi**  
 Extension et réhabilitation de l'école Saint-Joseph L'Estaque, Marseille



R+4 Architectes © Coream Amo

**Médiane Construction**  
 Groupe scolaire de l'écoquartier Ballon, Meyreuil



Architectes : KERN et Associés © Yann Bouvier

**Travaux du Midi**  
 Résidence sociale Adoma, Marseille



LLA Architectes © Lisa Ricotti

**GCC Provence**  
 Ensemble immobilier Îlot Cascade, Martigues



Architecte : Soho Atlas © Milène Serrelle

**Bouygues Bâtiment Sud-Est**  
 Stade nautique, Avignon